

République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Lundi 8 juin 2026
à 20h00

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie - Salle du conseil municipal
1 rue des Sports - 35230 Bourgarré

(la séance est ouverte au public)

ORDRE DU JOUR

N°	N° DELIB	INTITULE	Rapporteur
1		Nomination du secrétaire de séance	Franck MORVAN
2		Présentation du bilan d'activité 2025 du Centre d'incendie et de secours de Corps-Nuds	
3	DCM 2026-053	INTERCOMMUNALITE - Désignation des représentants de la commune à la Commission locale d'évaluation des charges transférées de Rennes Métropole	Franck MORVAN
4	DCM 2026-054	ENVIRONNEMENT - Avis du Conseil municipal sur la demande de la SARL CASTELMÉTHA - Augmentation de la capacité de traitement de son unité de méthanisation à Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Hervé BAUDOIN
5	DCM 2026-055	ENVIRONNEMENT - Avis du Conseil municipal sur la demande de la SAS VENTS DES CLOSIAUX - Projet éolien à Poligné	Hervé BAUDOIN
6	DCM 2026-056	RESSOURCES HUMAINES - Mise en place d'un comité social territorial local	Franck MORVAN
7	DCM 2026-057	RESSOURCES HUMAINES - Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire du CDG 35	Franck MORVAN
8	DCM 2026-058	RESSOURCES HUMAINES - Convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 35	Franck MORVAN
9	Questions diverses	- Présentation des comptes-rendus de Commissions municipales - Communication des décisions municipales prises par le Maire par délégation du Conseil municipal : DECISION MUNICIPALE N°2026-004 - Fixation d'un tarif pour une sortie du service Jeunesse le 22 juillet 2026	Franck MORVAN